

La CEC est inversement proportionnelle à la teneur en gypse. Elle dépend de la présence de la matière organique, de la texture du sol, alors que la plupart des sols gypseux sont pauvres en matière organique, et les teneurs en argile ne dépassent pas les 20%. Il existe une corrélation négative entre la CEC et la teneur en gypse $CEC \text{ meq/ } 100\text{g} = 16,46 - 2,16 \text{ gypse}$ avec $R^2 = 0,708$ Les valeurs de la CEC dans les sols gypseux varient entre 7 et 14 meq/100 g de sol